Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI 25 JANVIER :

Aujourd'hui, Conversion de St Paul; demain, sainte Paule.

Soleil : Lever à 7 h. 33; coucher à 16 h. 34.

Lune : Pleine du 23; dernier quartier le 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 25 (Région Nord) : Temps couvert, brumeux, un peu de neige; vent de Nord-Est, 6 à 8 mètres; température en faible baisse, gelée nocturne; minimum de température en baisse de 3°.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 10 h., local de la Goutte de Lait.

A 20 h. 45, Salle Pierre Destombes : Conférence des Tannes.

LES CONFÉRENCES DE LA « REVUE FRANÇAISE »

M. ANDRÉ BELLESSORT

parlera samedi des Problèmes contemporains dans le théâtre de F. de Curel

M. André Bellessort, le parfait humaniste, l'éminent critique, le grand voyageur, l'un des maîtres de la conférence, qui a toutes les faveurs de notre public, donnera samedi à 17 heures, au Central-Ciné-Théâtre, la conférence de la « Revue Française ».

Le secrétaire général de la « Revue des Deux Mondes » traitera un sujet digne de son beau talent et de l'auditoire cultivé de ces conférences : « Les problèmes contemporains dans le théâtre de François de Curel ».

Les places se retiennent dès maintenant 10 bis, rue Nain (Tél. : 15-07).

HALLE FLIPO. — Beurre 24.20; extra 25.50 et 29; Café 22; Gruyère 17; Hollande 11.50; Margarine 9.10; Pain d'épices 6.25, Biscuits 6.50.

Les conférences des « Annales »

M. Georges Ricou parlera ce soir de l'histoire de l'Opéra-Comique

C'est ce soir vendredi, à 20 h. 45, en la salle Pierre Destombes, rue de Soubise, qu'aura lieu la sixième conférence de la saison organisée par l'Association Littéraire du Nord.

M. Georges Ricou retracera l'histoire de l'Opéra-Comique, dont il est actuellement le directeur.

Cette conférence sera agrémentée de l'audition d'« Angélique », un acte de Nino, musique de Jacques Ibert.

Cette séance sera terminée vers 23 heures.

DRAPS de LIT. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 40133

Des automobilistes qui exagèrent

Certains automobilistes se plaignent de la sévérité des autorités à leur égard. On ne s'en étonnera plus beaucoup quand nous aurons dit avec quelle désinvolture quelques-uns d'entre eux se moquent des lois et arrêtés qui réglement la circulation des automobiles.

C'est ainsi que partois, des chauffeurs peu scrupuleux poussent l'audace jusqu'à emprunter la route affectée aux cyclistes et cavaliers, située sur le côté du Parc Barbieux alors que de l'autre côté une large chaussée leur est réservée.

Il y aurait lieu de sévir contre ces chauffeurs qui se soucient si peu de la sécurité publique et qui vont jusqu'à rouler à grande vitesse sur cette voie interdite et ce, au mépris des cyclistes et piétons qu'ils rencontrent.

MESDAMES, les **Laines Sainte-Anne de Paris** présenteront dans les Salons du **Carlton-Hôtel,** à **Lille,** les 28 et 29 janvier, et au **Grand Hôtel,** à **Roubaix,** le 30 janvier, une collection unique de documents d'art ancien et de canevas de tapis à confectionner. Le nouveau point Sainte-Anne breveté, permettant de réaliser une **économie de 50** % sur le poids de la laine employée, sera démontré de 10 à 15 heures et de 15 à 19 heures. Conservez cet écho qui vous donnera le droit d'entrer gratuitement à cette exposition. 057d

MORT DE M. OMER BOLENGIER CHEF DE BUREAU A LA MAIRIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Omer Bolengier, chef de bureau du Service d'études des bâtiments municipaux, décédé jeudi dans sa 58e année après une longue maladie.

M. Bolengier était très connu des Roubaisiens et ses services étaient particulièrement appréciés de ses supérieurs. Il fut notamment le collaborateur de M. Th. Cohez, architecte municipal, lors de l'érection de l'hôpital «La Fraternité». Sur la fin de sa carrière, il travailla également à l'agrandissement de l'Ecole Pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles, place Notre-Dame.

M. Bolengier était à la veille de prendre sa retraite. Il laissera un excellent souvenir aux nombreuses amis qu'il comptait dans notre ville.

Rock Meyerbeer, Marq. dépos. Goûtez-le. 063d

UNE RÉUNION DU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

La Section roubaisienne du Parti Démocrate Populaire organise pour demain soir, samedi 26 janvier à 19 h. 30, Café Lepers, angle rue Pellart et place du Sacré-Cœur, une réunion à laquelle sont invités les adhérents et sympathisants du quartier.

M. Léon Beausire, ancien conseiller municipal de Wattrelos, développera le programme du P. D. P. et montrera comment ses députés en poursuivent la réalisation.

LES GALERIES FRANÇAISES soldent leurs fins de séries. **Profitez des prix sensationnels.** 057

A « RADIO-ROUBAIX »

Ce soir vendredi, à 20 h., dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix, l'Association d'amateurs Radio-Roubaix poursuivant son programme de vulgarisation dans le but d'être utile aux amateurs, donnera une causerie-démonstration sur la construction d'un excellent haut-parleur diffuseur à l'aide de pièces détachées du commerce. Cette réalisation met un appareil de grande valeur à la portée de tous. Des essais comparatifs auront lieu au cours de cette causerie. Les amateurs désireux d'apprécier le rendement de leurs haut-parleurs ou diffuseurs et les membres de Radio-Roubaix qui ne sont pas satisfaits de leur appareil sont invités à s'en munir; des moyens d'amélioration leur seront donnés si la chose est possible.

Les inscriptions nouvelles seront faites au cours de cette séance.

« **LA ROSE DES PAYS D'OR** », la plus romantique des idylles. Un film ensoleillé comme son titre. **AU COLISÉE.** 32083d

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU QUARTIER DE L'EPEULE

La réunion générale suivie de la tombola mensuelle aura lieu dimanche à 11 h. Les gagnants des livrets de Caisse d'Epargne de la fête de Noël doivent être présents à 10 h. 30 avec le livret de famille.

LA DÉCORATION D'UN INTÉRIEUR exécutée par la Maison A. DE BEYNE, 167-169, rue Pellart, à Roubaix, plaît aux mieux avertis : meubles, lambris, cheminées, tapis, tentures, papiers-peints. STYLE MODERNE et ANCIEN. Demandes devis, maquettes et plans. 33072d

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DES RÉGIONS DU NORD

Une leçon de jardinage sera donnée gratuitement par M. Defroyenne, directeur d'école, le dimanche 27 janvier, à 17 h., en l'école de la rue d'Hem, à Roubaix. Au programme : Travaux de la saison au jardin; préparation du sol; renseignements sur les maisons ouvrières; mises gratuitement en tombola par la société; remises des cartes pour 1929; distribution gratuite de graines. Une tombola sera tirée à l'issue de la causerie entre tous les sociétaires présents; les nouveaux adhérents pourront y participer et auront également droit, lors de leur inscription, à la distribution gratuite de 37 paquets de graines accordés à tous les membres. Pour tous renseignements, s'adresser au délégué pour Roubaix, M. Adrien Cougnault, 111, rue Ingres.

OTTY RIEGERT, l'extraordinaire champion du monocycle, **AU COLISÉE.** 33082d

AUX ARCHERS DU COQ-FRANÇAIS

C'est dimanche prochain 27 janvier, que les archers de Coq-Français fêteront en leur siège, 130, rue Jules-Guesde, sous la présidence d'honneur de M. Etienne Motte, et la présidence active de M. Constant Delettrez, la Saint-Sébastien. La réunion des sociétaires aura lieu à 11 h. 15, pour le tir-apéritif des vieux contre les jeunes, à midi, et le banquet à 12 h. 30.

RISTOURNES IMPORTANTES et ENTIÈRES, sur vos bières, vins et liqueurs, si vous versez une simple garantie de 30 fr., remboursable à vue, au siège de la mère des Coopératives, la **Brasserie Roubaisienne,** 4, boulevard d'Halluin, Roubaix (Tél. 1109). 33073

COMITÉ OFFICIEL DE BIENFAISANCE DES COMMERÇANTS DES QUARTIERS DU FONTENOY, GUINGUETTE, GARE NOTRE-DAME ET ALOUETTE

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 29 janvier, à 7 h. 30, au siège, chez M. Descrouet, 172, rue de l'Alma.

Au cours de cette réunion il sera donné connaissance du grand travail réalisé par ce Comité au cours de sa première année. Une tombola comportant plusieurs lots de valeur sera tirée entre tous les membres présents.

Le Comité profite de cette circonstance pour remercier chaleureusement les membres bienfaiteurs. Il espère que pour 1929 leur nombre ne fera que grossir. Les dons en espèces et en nature peuvent être adressés au siège.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF PEUGEOT Veuant, 90, Grande-Rue, Rx (T. 14.84). 37083

CHORALE DU NOUVEAU-ROUBAIX

La Chorale du Nouveau-Roubaix, dans son assemblée du mardi 22 janvier, a renouvelé sa commission comme suit : président d'honneur, MM. A. Delahoutre; vice-président d'honneur, A. Duforest; président actif, G. Bouvry; vice-président actif, J. Houzet; chef, J. Ladam; trésorier, G. Staleus; secrétaire, J. Leroy; archiviste, E. Dupuis; commissaires, T. Vanackère, G. Delagey, Albert Debaene.

La commission invite les chanteurs du Nouveau-Roubaix à venir grossir les rangs des sociétaires déjà inscrits. Répétition tous les mardis à 20 h.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés. GARDE-MEUBLES. Mes H. DAEL, Vidanges. Rue Blanchemaille, 42, Rx. (Tél. 34.40). 42300

Un cycliste est renversé par une camionnette

Jeudi, vers 11 h., un jeune cycliste, M. Léon Dhennin, âgé de 17 ans, domicilié, 23, rue Jules Guesde, a été heurté et renversé rue du Coq-Français, près de la rue Jules Guesde, par une camionnette, pilotée par son propriétaire, M. Joseph Lefebvre, âgé de 25 ans, domicilié à Lys, 33, rue de Leers. La roue arrière de la bicyclette est totalement détériorée. Quant à M. Dhennin, renversé brutalement sur la chaussée, il souffre de douleurs dans les reins. Son état ne paraît, fort heureusement, sans aucune gravité.

TRANSPORTS RAPIDES, réclames, Roubaix, Tourcoing, Lille, Louviers, et vice-versa. **Edouard MONS** (Téléph. 7.65 Roubaix). 33036

ACCORDÉONISTES DU PILE. — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, répétition générale, 11, place du Rédempteur.

CERCLE POLYGLOTTE (Section anglaise). — La Commission du Cercle nous prie de porter à la connaissance des membres de cette section que par suite d'indisponibilité de la salle il n'y aura pas de réunion ce soir.

COLONIE BELGE. — Dimanche 27 janvier, réunion obligatoire de la Commission du Siège du 14 janvier, à 10 h. 30.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale du concert du 19 février, au Cinéma.

GRANDE FANFARE. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale; programme pour le prochain concert d'hiver.

AMICALE PHOTO. — Une réunion aura lieu ce soir, à 20 h. 15, 15, Grand'Place. Une démonstration du développement domicilié à deux couches sera effectuée par un sociétaire.

?? BALZAR ??
UN TRIOMPHE DU RIRE
AU COLISÉE

L'exposition la plus intéressante...

et qu'il vous faut visiter actuellement est celle organisée par la Maison des « 100.000 CHEMISES DE PARIS », SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale, qui fabrique toute sa Lingerie et vous offre des avantages appréciables. Chemise blanche percale unie ou filetée, 19 fr. 90 : Chemises de couleur avec 2 cols, jumel écru en zéphyr, fil à fil, 23 fr. 90. Cols Percale extra, 2 fr. 25.

CROIX

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira, dimanche prochain à 10 h., en l'Hôtel de Ville.

AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL

La matinée familiale offerte aux médaillés et à leurs familles dimanche prochain, 27 janvier, salle des fêtes de la ville, sera présidée par M. Angus Faulkner, chevalier de la Légion d'honneur, président d'honneur de l'Amicale.

Un commencement d'incendie

Pour une cause qu'on n'a pu encore établir, un incendie s'est déclaré au début de la soirée d'hier sous l'escalier de l'habitation occupée par M. Clément Glapizenski, ouvrier mécanicien, demeurant 160 bis, rue Amiral-Courbet, cour St-Eloi, 40. Grâce à la prompte intervention de voisins, le feu put être éteint à l'aide de seaux d'eau. Les dégâts de peu d'importance, se montent à 150 fr. environ.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC

WASQUEHAL

AUX SOUTIENS DE FAMILLE. — A la suite de la réunion du Conseil municipal qui a lieu demain, les familles des soutiens indispensables à incorporer en mai prochain, sont priées de faire établir aujourd'hui même, à la Mairie, 1er étage, les dossiers de demande d'allocation journalière. Se munir du livret de famille et des certificats de salaires.

POUR LA FAMILLE CORNILLE. — La Mairie a reçu en faveur des souscriptions ci-après, pour la famille Cornille : Pour la santé de notre famille, D.B., 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; Pour avoir du bonheur, Jeanne, 2 fr.; Pour qu'on s'aime, Hélène, 2 fr.; Gaby Vandenbussche, 4 f.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des fêtes du Carnaval et de la Mi-Carême, les établissements sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin, les nuits des 9 au 12 février et des 10 et 11 mars.

WATTRELOS

DON AUX HOSPITALISÉS. — Le Comité de la Société de gymnastique « La Parisienne » a versé à l'Economat des Hospices, au profit des hospitalisés, la somme de 40 fr., produit de la vente des programmes du concert. Autant que cette activité a organisé.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 3, rue Jean-Jaurès. A l'ordre du jour : Dispositions à prendre en vue de la sérénade à donner à M. le docteur Victor Leplat, samedi 26 janvier, à 19 h. 30. Les instructions nécessaires seront communiquées à la répétition de ce soir. Les musiciens qui seraient empêchés d'y assister sont toutefois prévenus qu'ils devront se présenter samedi, au siège, en uniforme et munis de leurs instruments.

AUX ACCORDÉONISTES L'AVENIR. — Ce soir vendredi, à 19 h., réunion de la Commission; à 19 h. 30, répétition générale pour tous les sociétaires avec instruments.

PLAN D'EXTENSION. — Les opérateurs pour l'étude du plan d'extension de Wattrelos, vont travailler pendant deux mois. Les propriétaires intéressés et les particuliers sont priés de bien vouloir faciliter leurs opérations par l'accès dans les diverses propriétés.

IL FERA FROID CET HIVER

Il vous faut donc aller vers des régions plus hospitalières. Demandez à Roubaix, à M. DENDIEVEL, Maison du Livre, 21, rue du Vieil-Abreuvoir (Tél. 29.33), correspondant de l'Agence **F. LEBOURGEOIS, LES GRANDS VOYAGES de PARIS,** qui vous remettra gratuitement la brochure avec les itinéraires les mieux organisés, en Corse, Algérie, Tunisie, Maroc, Italie, Sicile, Côte d'Azur, Espagne, croisières de repos. 32656

LANNOY

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le Comité organisateur du gala de boxe du 20 janvier, remercie vivement tous ceux qui, par leur souscription ou leur présence ont contribué au succès de cette manifestation sportive. Grâce à cette soirée de gala, à la générosité de la grosse majorité des Lannoyens, une somme de 2.400 fr. a pu être versée à l'Œuvre antituberculeuse.

Le Comité est pleinement satisfait d'avoir, par une union parfaite, pu faire tout simplement une bonne action.

Voici l'état des recettes : 91 souscriptions volontaires : 2.067 fr.; tickets d'entrées : 2.075 fr. Total : 4.142 fr. Payé aux différents managers, 2.255 fr.; dépenses diverses (frais d'affiches, circulaires, etc., ont été supportés par les membres du Comité), 87 fr.; bénéfice, 2.400 fr.

LYS

A LA FÉDÉRATION NATIONALE CATHOLIQUE

Mercredi soir, à la réunion de l'Union Paroissiale, M. Jules Fauquet, le dévoué défenseur bien connu des droits de la famille, a parlé du Vote familial.

Après avoir rappelé que Lamartine avait signalé jadis, que ce mode de vote deviendrait un jour celui de la France, l'orateur en présente l'application comme une réforme républicaine et démocratique, assurant à la famille française une participation plus juste aux affaires publiques. Il expose ensuite les deux systèmes : celui de l'abbé Lemire et celui de M. Roulleaux-Dugage. Avec ce dernier, ce n'est pas la famille qui est représentée, ce sont les enfants. Avec l'abbé Lemire, c'est à la famille constituée que vont les voix supplémentaires, à la famille en tant qu'institution sociale. M. Fauquet explique très clairement la mise au point de ces deux projets et réfuta quelques objections.

Le principe du vote familial fut voté en 1923 par la Chambre des députés, mais le Sénat laissa dormir le projet dans ses cartons. La Chambre actuelle, d'esprit plus familial, en a repris la discussion et a voté la loi par plus de 400 voix et l'a envoyée au Sénat.

Le conférencier invite ses auditeurs à se faire les défenseurs du vote familial, afin que bientôt les pères et mères de famille nombreuse aient, eu égard aux charges qui pèsent sur eux, des droits en rapport avec la part plus grande qu'ils apportent à la vie de la nation.

La prochaine conférence sera donnée le mardi 26 février, par M. le vicaire général Dutoit, archidiacre de Lille, Roubaix, Tourcoing. Le Comité compte que tous les membres de la F. N. C. se feront un devoir de venir entendre et applaudir le digne et dévoué collaborateur de Mgr Liénart, évêque de Lille.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS

La réunion générale aura lieu au siège, chez M. Pierre Thoeye, 32, rue de la Mairie, dimanche 27 janvier, à 17 h. Questions importantes à l'ordre du jour. A l'issue de la réunion, brillante tombola.

Les amateurs colombophiles sont au nombre de 140

Le recensement des pigeons voyageurs nous montre un effectif de 140 amateurs colombophiles dans la commune. Le nombre de pigeons entraînés est de 1.163 et de pigeons non entraînés de 1.027. Il y a donc 2.190 pigeons voyageurs.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Il a été relevé : 1 cheval entier, 64 chevaux hongres; 43 juments, 7 mulets et 2 mules.

LE RECENSEMENT DES VÉHICULES & CYCLES A MOTEUR a donné les résultats suivants : Voitures de tourisme, 77; transport de personnel, 3; camionnettes, 123; camions, 24; remorque, 1; motocyclettes, 17; vélocipèdes, 1; vélo moteur, 1. Soit au total 246 véhicules.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN ET CHARBON aura lieu à la Mairie (2e guichet), samedi 26 janvier, de 14 à 15 h. 30. Les recensés de la lettre du jour portant le numéro des tickets.

MUTUELLE DE LYS. — Dimanche, à 15 h., au local habituel, réunion générale et obligatoire. Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette réunion.

HEM

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Au tissage Edouard Page, rue du Cimetière de Lannoy, M. Ludovic Delerscarder, tisserand, 26 ans, demeurant à Lannoy, 5, rue Victor-Hugo, s'est fait une entorse du pied droit, en descendant de son métier. — A l'usine Decleroq frères, 8, rue de Lille, à Hem, Mme Julienne Baron, 27 ans, apprêteuse, demeurant rue de Lille, 150, à Hem, est piquée au pouce gauche. — A la teinturerie Mellissoux frères et Mulaton, rue de Lille, à Hem, M. Auguste Lemaire, 71 ans, concierge, demeurant rue de Lille, 39 bis, s'est fracturé le poignet droit en tombant. — Aux établissements Gabert frères, rue de Lille, à Hem, M. Louis Vanderstein, 19 ans, teinturier, demeurant à Forest-sur-Marque, s'est pris au rulon garnie.

HARMONIE MUNICIPALE. — Samedi 26 janvier, à 20 h. 15, répétition générale. Mise à l'étude du nouveau programme.

TOUFFLERS

Deux fraudeurs sont arrêtés

Deux préposés des douanes, Derensy et Bosquelle, de service à l'endroit dit «Drive Roussellen», aperçurent, venant dans leur direction deux individus porteurs de ballots. Soudain, apercevant les douaniers, les fraudeurs prirent la fuite dans la direction de la Belgique, en abandonnant leur charge, mais ils furent bientôt rejoints et arrêtés par les deux douaniers. Ils se nomment : François Debrayver, chauffeur, 24 ans, rue du Beck, à Wattrelos, et Lucien Maubert, 22 ans, teinturier, demeurant à Lys-lez-Lannoy. Leurs ballots abandonnés renfermaient chacun 20 kilos de tabac étranger. Les fraudeurs ont été remis à la gendarmerie de Lannoy, qui les transférera à Lille.

AU PROFIT DE LA FAMILLE BALLEREAU-WAYMEL. — Le dimanche 27 janvier aura lieu, au Café de la Place, une soirée chantante avec orchestre et le concours d'artistes distingués, au profit de la famille Ballereau-Waymel.

WILLEMS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-VINCENT DE PAUL

Au cours de l'assemblée générale du 20 janvier, le droit d'entrée a été fixé ainsi qu'il suit : de 16 à 25 ans, 5 fr.; de 25 à 35 ans, 10 fr.; de 35 à 45 ans, 15 fr. Cette disposition est valable pour une durée de trois mois, passé ce délai, une modification pourra être apportée. En outre, les pensions ont été portées de 60 à 80 fr.

ASCQ

MORT DE M. PAUL ROUSSEAU

Nous apprenons, avec un vif regret la mort de M. Paul-André Rousseau, industriel à Ascq, route nationale.

M. Rousseau, qui était âgé de 63 ans, était un ancien combattant. Père d'une famille de douze enfants, le défunt avait été désigné comme président de l'Union des familles nombreuses d'Ascq.

Nous présentons à la famille, nos sincères condoléances.

Les funérailles de M. Paul Rousseau, auront lieu demain samedi, à 11 h., en l'église d'Ascq.

PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE. — Une réunion aura lieu le 27 janvier, à 9 h. 30, chez M. Effare, rue Marceau, à Ascq. M. Emile De Goedt, maire de Mons-en-Baroeul, fera cette première causerie. Les adhérents des communes d'Annappes, Ascq, Trassin, Anstaing, Gruson, Croix, Willeme et Baisieux, sont invités.

BAISIEUX

LES DÉCLARATIONS ANNUELLES. — Les habitants sont informés que des imprimés relatifs à la déclaration obligatoire de l'impôt sur les bénéfices agricoles, groupant les renseignements parcellaires de 1929 et constituant une nomenclature complète de chaque exploitant, sont à leur disposition à la Mairie, où ils pourront les retirer aux heures de bureau.

— La Mairie tient également à la disposition des intéressés, des imprimés concernant la taxe d'apprentissage, l'impot sur le revenu et l'impot sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Répondant aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues, LA BRASSERIE COOPÉRATIVE de MONS-en-BARŒUL vient de créer un type de bière à fermentation basse :

« LA BLONDE DE MARS »

Cette bière, de qualité inégalable, est appelée à un succès retentissant. Elle est livrée en fûts aux débitants et en bouteilles aux particuliers et bénéficiera des mêmes remises que les bières de fermentation haute.

CYSOING

A L'UNION DES POILUS

L'assemblée générale aura lieu dimanche prochain, à 14 h. 30, au siège de la société. A l'ordre du jour : Renouvellement de la Commission et élections diverses.

LA FÊTE DE L'ADORATION

Aujourd'hui, sera célébrée en la paroisse Saint-Calixte, la solennité de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement. Messes à 6 h., 7 h. et 8 h. A 10 h., grand'messe. A 15 h., vêpres, procession et salut.

DEUX PROCÈS-VERBAUX ont été dressés par la gendarmerie de Cysoing, à la charge de MM. Sadoff, négociant à Lille, et Davidaff, tous deux Polonais, pour défaut de plaque d'identité à un automobile et de carte d'identité.

LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 24 janvier. — **Mérinos très ferme. Croisés irréguliers.**

A TOURCOING

Les ventes publiques de laines qui eurent lieu jeudi à Tourcoing aux Magasins Généraux, par le ministère des courtiers-jurés MM. Etienne Guéranger, Ferdinand Lapersonne, H. Parent-Grau et Derrâan, avaient attiré un bon nombre d'acheteurs, tant de l'étranger que de nos places.

Le matin, on vendit les laines brutes à des prix en parité avec ceux de la vente de novembre.

Le soir, le catalogue des blousses fut en grande partie enlevé à des prix variant suivant les genres et qualités.

On note tout particulièrement les beaux listers à parité avec la vente dernière; les beaux schlumbergers mérinos et croisés primés 1 à des prix en hausse de 7 à 10%, et les schlumbergers ordinaires, ainsi que les nobles, à des prix en hausse de 5%.

Trois cent-vingt mille kilos de blousses ont été vendus sur 380.000 kilos exposés.

Aujourd'hui vendredi, toute la journée, vente des laines cardées, dites et des déchets. Demain matin samedi, vente des peignés.

LA CIRCULATION sera sévèrement réglementée sur le Grand Boulevard

L'état de M. Charles Hermès, le mécanicien blessé mardi soir, au cours de l'accident de tramway du Grand-Boulevard, ne s'est pas amélioré et on ne peut encore se prononcer sur la suite de ses blessures.

Une seconde victime, Mme Martha Delcroix, devra séjourner assez longtemps à l'hôpital : son état est satisfaisant.

A la suite de cet accident, M. Hudelo a chargé la gendarmerie d'exercer une surveillance particulière, notamment la nuit, sur le Grand-Boulevard, afin que le Code de la route soit rigoureusement appliqué. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les brigades de gendarmerie de Lille, La Madeleine, ont commencé la surveillance sur l'ensemble du boulevard et des contraventions ont été relevées à la charge de nombreux automobilistes qui ne respectaient pas les arrêtés. De 23 heures à une heure du matin, la gendarmerie a dressé quatorze procès-verbaux pour phares aveuglants, doublement de voitures à proximité des refuges, etc.

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES P.T.T.

Ont été nommés membres du Conseil supérieur des P.T.T. pour deux ans, à compter du 1er janvier :

Représentant suppléant : M. Dehove, conduit principal à Saint-Amand. Représentant des Chambres de commerce, membre titulaire : M. Georges Masqueller, vice-président de la Chambre de commerce de Lille. Membres suppléants : MM. Emmanuel Deschamps, membre de la Chambre de commerce de Lille; Michel Scalbert, trésorier de la Chambre de commerce de Lille.

Abordé dans la Manche un chalutier boulonnais coule

Mercredi, vers 3 h. 30 du matin, en plein brouillard, une collision a eu lieu près de la côte anglaise entre le chalutier dieppois « Penly » et le chalutier boulonnais « Tout-au-Sacré-Cœur ». Ce dernier a eu sa coque défoncée par l'étrave du « Penly » et l'eau ayant immédiatement gagné les machines, l'équipage réussit à se sauver sur un canot du « Penly ».

Le « Penly » tenta de remorquer le chalutier boulonnais, mais celui-ci coula en cours de route. L'équipage comprenait dix-huit hommes habitant Le Portel.

Le « Tout-au-Sacré-Cœur » était entré lui-même en collision le 5 décembre dernier avec le hareng-ier « Marie-Rose » qui fut coulé dans les mêmes parages. On ne connaît pas les circonstances de cet abordage, l'administrateur de la marine n'ayant été prévenu que par des radios.

LE CRIME DE CASSEL

Bergeron a menti

Comme tout le faisait prévoir, les divers alibis invoqués par Félix Bergeron ont été reconnus faux. Aucune des personnes désignées par le sinistre navigateur comme l'ayant rencontré dans la soirée du crime, n'a confirmé les dires de l'accusé. Au contraire, toutes protestent contre la version du misérable.

Le juge d'instruction va donc pouvoir reprendre et poursuivre activement l'enquête sur le crime de Cassel.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD

(Section de Lille)

Présidence de M. Vigier

La formation d'une société fictive dans le but de dissimuler une cession de dommages de guerre ne constitue pas une escroquerie

Le Tribunal a rendu un jugement très intéressant et très fortement motivé dans l'espèce suivante : MM. Alexandre Catteau, cafetier à Lille; Eugène Huguet et Paul Bryer avaient constitué, sur les conseils de M. Maurice Duminy, une société dénommée « Société d'Esquermes et du Canon d'Or ». Ils reconnaissaient que cette société avait été constituée dans le but de dissimuler une cession de créances à indemnité de dommages de guerre, et tous quatre étaient inculpés, de ce fait, d'escroquerie aux dommages de guerre.

Le Tribunal constate que les inculpés ont omis d'observer les prescriptions de l'article 49 de la loi du 17 avril 1919, modifié par la loi du 19 juillet 1922, qui oblige les cédants et les cessionnaires de créances de dommages de guerre à faire homologuer leur accord par le Tribunal.

Y a-t-il dans cette combinaison une intention criminelle ? Il y a, répond le Tribunal, usage d'un acte fictif qui est de nature à faire facilement présumer l'intention frauduleuse, mais qu'il ne l'implique pas nécessairement, et le Tribunal se défend ainsi l'intention criminelle : la volonté de commettre l'acte défendu avec la conscience du résultat préjudiciable et la volonté d'user des procédés trompeurs dans un but d'appropriation illégitime. Le Tribunal fait état des bons renseignements fournis sur les inculpés et estime qu'ils paraissent avoir entendu tourner ou violer la loi, mais non la loi pénale. Ils ont agi avec légèreté dans le but de tirer le parti le plus avantageux possible de leur créance sur l'Etat, sans aller jusqu'à rechercher un profit illégitime au détriment de ce dernier. Il ne semble pas, dit le Tribunal, que l'Etat ait subi un préjudice matériel direct certain, que d'ailleurs ce dernier avait connu la combinaison depuis plusieurs années et qu'il n'avait pas songé à s'en plaindre immédiatement.

En conséquence, le Tribunal acquitte les prévenus et déboute l'Etat de son intervention comme partie civile.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

(Deuxième chambre)

Présidence de M. Toucart

Un cas de responsabilité médicale

Le Tribunal vient de rendre un jugement dans une espèce relative à un cas de responsabilité des médecins et dans lequel il a retenu, à l'encontre d'un praticien une faute génératrice de dommages-intérêts. Voici les faits tels qu'ils étaient exposés par le demandeur : Celui-ci, ouvrier, fut victime d'un accident de travail dans le courant du mois de mars 1923; dans l'atelier où il travaillait, une courroie de transmission se détacha et l'agrafe alla frapper l'ouvrier et pénétra dans la cuisse. Il alla consulter un docteur. Celui-ci retira une agrafe et comme la plaie continuait à suppurer, il retira, au cours d'une seconde opération, un morceau du pantalon et du caleçon qui avaient pénétré dans la plaie en même temps que l'agrafe. Au bout de quelques semaines, l'ouvrier put reprendre son travail, sans être atteint d'incapacité permanente. Quelques mois après, il partit en Belgique pour y remplir ses obligations militaires. Au cours de son service, il contracta un gonflement à l'endroit de son ancienne blessure et profitant d'une permission, il alla consulter le médecin qui l'avait traité au moment de son accident. Le médecin estima qu'il s'agissait d'un phlegmon sans aucun rapport avec la blessure ancienne qui avait été complètement cicatrisée et il engagea son client à se faire soigner par les médecins militaires belges. Ceux-ci examinèrent le malade, lui firent subir plusieurs traitements et décidèrent enfin d'avoir recours à la radiographie et celle-ci révéla la présence dans la plaie d'une partie de l'agrafe qui y était restée. Une intervention chirurgicale en débarrassa le blessé qui resta, néanmoins, atteint d'une incapacité permanente partielle évaluée à 20 %.

Il demanda et obtint le bénéfice de l'assistance judiciaire à l'effet d'intenter une action en responsabilité contre le docteur qui l'avait soigné. Par un premier jugement, le Tribunal ordonna une expertise confiée à MM. les docteurs Beudaert, Leclercq, Vieffebont, avec mission, en particulier, de dire si le médecin n'aurait pas dû recourir à la radiographie au cours du traitement. Les experts déclarèrent qu'il n'y avait lieu de recourir à la radiographie, la plaie ayant été complètement cicatrisée. Le Tribunal a examiné que, si le docteur avait pu, primitivement, n'avoir pas lieu de recourir à la radiographie, le médecin aurait dû utiliser ce moyen d'investigation lors de la visite de son client en cours de service militaire et qui lui a alors fait constater un gonflement à l'endroit de son ancienne blessure. Le Tribunal estime qu'un médecin doit, d'abord, s'occuper du malade qui vient le consulter, n'eût-il pas à en donner de soins par la suite et que ce devoir s'impose, surtout quand il s'agit d'un malade qu'il a déjà traité et qui revient lui présenter un état de nouveau inquiétant à l'endroit de son ancien mal. Le Tribunal a toutefois retenu une responsabilité qu'il évalue à la moitié à l'encontre des médecins belges qui ont tardé à pratiquer la radiographie.

Il condamne le médecin à verser la somme nécessaire à assurer le service d'une rente de 776 fr. 90 au blessé, disant que cette rente lui sera servie tant qu'son état ne se sera pas amélioré.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. Leclercq

— **Contrebande.** — Achille De Voet, 53 ans, rattacheur, à Roubaix, a introduit 38 kilogrammes de tabac. Il est condamné à deux mois d'emprisonnement et à une amende de 2.375 francs.

— **Vol.** — Théophile Dumortier, demeurant à Mouscron, a dérobé des cannettes au préjudice des Etablissements Noblet, où il était occupé. Il est condamné à deux mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— **Accident de tramway.** — François Arlon, conducteur du camion, est entré en collision avec un tramway H, boulevard de Belfort, à Roubaix. Les débats auront lieu samedi prochain.

TOURCOING

AUJOURD'HUI VENDREDI, 25 JANVIER :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, rue des Capucins : de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Une plainte pour abus de confiance contre un représentant de commerce

Le Parquet de Lille est actuellement saisi d'une plainte déposée contre un représentant de commerce, M. Fissier, âgé de 37 ans, demeurant rue du Dépôt, à Marcq-en-Barœul, au service depuis un an environ de l'Imprimerie de la Bourse, rue Sainte-Ursule, 4, et disparu de son domicile depuis samedi dernier.

Suivant les termes de la plainte, M. Fissier aurait passé à l'Imprimerie de la Bourse, en septembre 1928, deux bons de commande pour une importante livraison d'imprimés, consistant en brochures et en dépliants, à fournir à l'agence de Lille d'une firme de construction mécanique. Le montant total de la commande s'élèverait à une centaine de mille francs.

Or, quand précisément samedi dernier fut effectuée une première partie de la livraison, le directeur de l'agence déclara qu'il n'avait pas passé cette commande. Les lettres de confirmations d'ordres de l'Imprimerie de la Bourse étaient d'ailleurs restées sans réponse.

M. Hilde, administrateur-délégué, qui évalue le préjudice causé à 50.000 francs, a appris par la suite que son représentant avait enc